

FORMATION CONTINUE AU NIVEAU PROVINCIAL (INDONÉSIE)

PAULUS SUPARMONO. C.M.

Visiteur de la Province d'Indonésie

Le Supérieur Général m'a demandé de vous parler, en 10 minutes, de la formation permanente au niveau provincial. Ma présentation sera sous la forme d'un partage. Je souhaite partager avec vous ce que nous avons fait ou essayé de faire, ainsi que les succès et difficultés que nous avons rencontrés dans la Province. Quand j'ai été nommé Visiteur à la fin de l'année 2006, nous venions juste de finir notre Assemblée Provinciale qui aboutit sur un point important: les Normes Provinciales 2006. Deux sections de ces Normes traitent de la formation continue, l'une nommée *Formation Continue* et l'autre la *Commission Formation*.

La formation continue (Normes Provinciales 2006, 87-91)

87. Les membres devront faire leur propre formation continue par l'intermédiaire de lectures, en étant attentifs à l'évolution des sciences, de la philosophie, de la théologie, ou en suivant une formation proposée par la Province, que ce soit pour approfondir le charisme vincentien ou améliorer leur réponse aux besoins de notre temps.

88. Le Visiteur et son Conseil devront répondre aux besoins de formation pastorale des confrères en fonction des besoins pastoraux, dans les domaines tels que l'accompagnement des personnes, le service des pauvres et d'autres types de missions.

89. Un confrère devrait être formé adéquatement avant de prendre une nouvelle mission.

90. Il sera du ressort du Visiteur et de son Conseil de choisir les confrères susceptibles de suivre un programme de formation continue, selon le temps dont on dispose, les besoins de la Province et ceux des confrères. D'un autre côté, les confrères devront eux-mêmes rechercher des programmes de formation continue selon leurs besoins et leurs centres d'intérêts.

91. Les confrères devront pouvoir prendre des temps sabbatiques ou de longues périodes d'arrêt pour répondre à leurs besoins en formation continue, cela après en avoir parlé au Visiteur au moins 6 mois avant.

La commission de formation

141. Rôle et compétences de la Commission de Formation :

- a) Aider le Visiteur à formuler les lignes directrices de la formation des confrères, sous la forme de la *Ratio Formationis* et prenant en compte la situation de la Province d'Indonésie;
- b) Aider le Visiteur dans son rôle d'animateur et de formateur des confrères pour les ministères apostoliques;
- c) Encourager les relations et la collaboration avec les autres Provinces et régions d'Asie-Pacifique dans le domaine de la formation;
- d) Documenter les activités de la Commission et rédiger un rapport au Visiteur, au moins une fois l'an.

142. Les membres de la Commission de Formation seront nommés par le Visiteur, qui fera en sorte que soient représentés les divers stades de formation ainsi que les groupes d'âge.

Mise en œuvre des Normes Provinciales 2006 et expériences

Rédiger des normes est un exercice loin d'être court et facile. Pourtant, l'expérience nous montre que leur mise en œuvre ou leur actualisation est encore plus difficile, bien qu'étant un exercice merveilleux ! Cela requiert un processus plus long, plus d'effort et de persévérance. Comment mettre en pratique la norme quelque peu impérative qui stipule que : « Le Visiteur et son Conseil devront répondre aux besoins de formation pastorale des confrères en fonction des besoins pastoraux, dans les domaines tels que l'accompagnement des personnes, le service des pauvres et d'autres types de missions » ?

Au niveau provincial, nous avons essayé de contextualiser le programme de formation continue, selon les besoins et les propositions des confrères. Aussi, au début de mon mandat de Visiteur, j'ai demandé à la Commission de Formation de faire une enquête, simple et rapide, en envoyant un questionnaire sur 5 domaines importants : 1) développement humain et maturité ; 2) vie spirituelle ; 3) vie communautaire ; 4) apostolat ; 5) charisme vincentien. Il fut également demandé aux confrères de faire des suggestions et des propositions. Voici les résultats auxquels nous sommes arrivés avec les réponses que nous avons reçues des confrères quant à leurs besoins :

1. Développer les capacités et les connaissances en communication et relations humaines ;
2. Aider au discernement spirituel et à la prière ;

3. Apprendre à gérer les conflits ;
4. Approfondir l'identité du prêtre dans le contexte actuel et l'enseignement social de l'Église ;
5. Contextualiser les études vincentiennes.

Quant aux suggestions et propositions :

- Mettre en place un programme de formation continue incluant une expérience d'immersion ou de contact direct avec les pauvres, accompagné d'une réflexion personnelle et d'un partage. Cela pour éviter les ateliers purement intellectuels ou de simples études sur la pauvreté et la spiritualité vincentienne ;
- Promouvoir les expériences internationales au sein de la Congrégation par l'intermédiaire de formations à l'étranger avec des confrères d'autres Provinces.

Groupe officiel de formation continue

Considérant le nombre de confrères dans la Province d'Indonésie et le degré de développement humain de chacun (socio-psycho-spirituel), la formation continue nous paraît importante, bien que nous soyons tous des adultes. Chacun étant unique, nous voyons toutefois, lentement mais sûrement, que tous les confrères vivent des expériences personnelles similaires. Expériences de joie, de rêves, de combats, de crises, autant de questions sur leur état de prêtre, tant dans leur vie personnelle que communautaire et pastorale. Prenant en compte cette réalité, nous avons choisi de diviser la formation continue en 4 groupes : de 1 à 7 ans de prêtrise (23 prêtres et un frère) ; de 8 à 15 ans de prêtrise (25 prêtres) ; de 16 ans de prêtrise à l'âge de 60 ans (17 prêtres) ; et enfin les plus de 60 ans d'âge et les confrères à la retraite (23 prêtres). Le seul frère incorporé que nous ayons appartient à son groupe de formation initiale.

Chaque groupe a un coordinateur, représentant son groupe à la Commission de Formation. L'un d'eux est nommé par le Visiteur pour être coordinateur de la Commission de Formation pour une période de trois ans. Il est demandé à la Commission de formuler les lignes directrices de la formation de nos membres en fonction de la situation de la Province, et aussi d'accompagner chacun dans son ministère apostolique.

Avec la Commission de Formation et le Conseil Provincial, j'ai essayé d'être attentif et réceptif à la situation actuelle de la Province et aux besoins des confrères. Et partant de nos observations, nous avons décidé de donner un thème annuel à la formation continue de nos

confrères, bien que nous n'ayons pas encore été en mesure de mettre par écrit une *Ratio Formationis* pour la Province. Mais la Commission n'en a pas moins réalisé quelque chose de fort significatif. En 2009 par exemple, notre thème annuel était : « L'incorporation dans la Congrégation, un voyage spirituel » ; et en 2010 notre thème annuel était : « Tous agiront les uns avec les autres dans un grand respect, ainsi que font les amis intimes entre eux » (*Règles Communes VIII, 2*). En 2009, j'ai demandé à la Commission de diffuser par écrit les réflexions sur le thème : « L'incorporation dans la Congrégation, un voyage spirituel ». Cela sert aujourd'hui de point de référence pour les rencontres annuelles.

En général, tous les groupes de formation continue se réunissent une fois l'an. Mais ils sont libres de se rencontrer davantage, s'ils le souhaitent. Certains groupes, selon leur besoin et disponibilité, se rencontrent deux à trois fois dans l'année. A l'occasion de ces rencontres, il est fait appel à des intervenants, experts ou personnes riches d'expériences, pour permettre à chacun de poursuivre la réflexion et le partage. Parfois, ces groupes se contentent de temps de vacances ensemble pour renforcer la relation fraternelle.

TEMBIKAR: groupes et rencontres informels

Il est bon que des confrères soient toujours fidèles à ces rencontres informelles nommées TEMBIKAR (Temu Bina Diri dan Karya), ce qui veut dire: rencontres informelles pour la formation continue et le partage. En sont à l'origine les jeunes confrères de moins de 5 ans de prêtrise, mais aujourd'hui s'y joignent des confrères plus âgés, voire retraités. TEMBIKAR invite maintenant tous les confrères. Sont parfois invités des intervenants pour aborder des questions cruciales. Et quand nos confrères missionnaires aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou en Chine/Taiwan rentrent pour les vacances, ils sont accueillis par ce groupe pour y partager leurs expériences.

Retraite annuelle et mission populaire

- La retraite annuelle et la participation active des confrères aux missions populaires sont également des lieux privilégiés de formation continue.

Permettre des formations à l'étranger

- Envoi de confrères au SIEV et au CIF ;
- Rencontres jumelées APRF-CCC.

Etudes à l'étranger

- Savoir être attentif aux talents, aux intérêts et aux aptitudes des confrères pouvant correspondre aux besoins et à l'apostolat de la Province;
- Solliciter des bourses d'études et un soutien financier d'autres Provinces.

Observations et remarques

Au cours de cette Assemblée Générale, il nous a été rappelé que nous sommes la principale ressource de la Congrégation. Mais notre Province a subi de douloureuses surprises. Quelques confrères, de ceux qui nous paraissaient bons et exemplaires, ont soudainement quitté la Congrégation. Et alors ! Comment les aider à rester fidèles et créatifs envers la mission ?

Les programmes de formation continue ne peuvent que fournir les opportunités, l'assistance et le matériel nécessaire à la transformation continue de nos confrères. Mais je pense que le véritable but de la formation continue est en dehors de notre portée. Il est du domaine de la liberté individuelle de chaque confrère et de sa réponse personnelle à l'action de l'Esprit Saint. Aussi, devons nous nous efforcer de croire que la formation continue est une question des plus importantes, nos confrères étant notre principale ressource.

Traduction: ERIC RAVOUX, C.M.